

### L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

#### L'EFFET POSSIBLE DE LA NOUVELLE DÉFINITION DU CHÔMAGE SUR LES CRITÈRES D'OCTROI DE SUBVENTIONS

**M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre de l'Expansion économique régionale. Comme la nouvelle version du relevé de la main-d'œuvre révèle des taux de chômage moins élevés dans certaines régions à cause de la nouvelle définition qu'on donne du chômage, le ministre peut-il dire à la Chambre si son ministère se verra obligé de rajuster les taux de chômage qui déterminent l'octroi de subventions afin de tenir compte de la nouvelle méthodologie de l'enquête, ou est-ce que les subventions de son ministère seront modifiées d'une façon ou d'une autre?

[Français]

**L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale):** Monsieur le président, je peux dire à l'honorable député que le ministère de l'Expansion économique régionale, bien sûr, est intéressé à ce problème particulier, et nous en faisons nous-mêmes nos propres constatations et nos propres études. Les octrois que nous accordons aux entreprises dans les diverses régions sont en fonction de l'importance des emplois créés et de la production de ces entreprises. Il est clair qu'en ce qui a trait au niveau du chômage dans la région de l'Atlantique et dans certaines régions du Québec également, le ministère que je dirige suit l'évolution de la situation de très près, et que nous ferons tout ce qui est possible dans le cadre de nos juridictions pour améliorer la situation comme nous avons réussi à le faire jusqu'à ce jour et que sans doute, nous continuerons à accomplir ce travail.

\* \* \*

[Traduction]

### APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

#### LES MOTIFS DE LA TENUE À L'ÉCART DU PORT DE HALIFAX DU TRAFIC DE CONTENEURS DE LA DÉFENSE NATIONALE EN PROVENANCE D'EUROPE

**M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est):** Monsieur l'Orateur, je voudrais m'adresser au premier ministre suppléant étant donné l'absence du ministre des Approvisionnement et Services et du ministre de la Défense nationale. Voudrait-il user de ses bons offices pour s'enquérir de la raison pour laquelle le ministère des Approvisionnement et Services continue d'interdire au ministère de la Défense nationale de laisser le port de Halifax s'organiser pour recevoir les conteneurs du ministère de la Défense nationale expédiés d'Europe au Canada?

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, sans accepter nécessairement les prémisses de cette question, je vais me renseigner sur ce qui se passe.

\* \* \*

### LA SANTÉ

#### LA DISPONIBILITÉ DES TRAITEMENTS MÉDICAUX MALGRÉ LA FERMETURE D'HÔPITAUX—LA POSSIBILITÉ DU REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MÉDECINS

**M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Vu qu'il est question de fermer un peu partout au Canada plusieurs hôpitaux dont les frais sont assurés par les deux paliers de gouvernement et qu'on mettra ainsi en chômage des milliers de travailleurs, je

### Questions orales

voudrais demander au ministre, si dans les entretiens qu'il a eus dernièrement, il a été question d'autres solutions pour assurer des traitements médicaux moins coûteux aux milliers de malades qui en ont encore besoin et qui seront laissés à eux-mêmes?

**Une voix:** Demandez à Frank Miller.

[Français]

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le président, comme l'honorable député le sait fort bien, il s'agit d'un programme d'assurance-hospitalisation qui est partagé à 50 p. 100 par le gouvernement fédéral. Néanmoins les décisions se rapportant à l'administration de ce programme sont prises par les gouvernements provinciaux.

Au sujet de la question précise posée par l'honorable député, je dirai que des négociations ont été entamées par moi-même avec les provinces l'an dernier visant à permettre le partage par le gouvernement fédéral des frais de certains services moins coûteux que les services hospitaliers. Les provinces ont suspendu ces négociations durant un certain temps, mais je suis heureux d'indiquer à la Chambre que les provinces semblent maintenant prêtes à continuer ces discussions. Une réunion des fonctionnaires est prévue pour le mois de mars et sera suivie, j'espère, d'une conférence fédérale-provinciale des ministres de la Santé au début d'avril.

[Traduction]

**M. Rynard:** Puis-je demander au ministre si l'on a fait des propositions concernant le remboursement possible des frais de déplacement, afin d'inciter les médecins à traiter leurs patients à domicile, surtout dans les régions rurales?

[Français]

**M. Lalonde:** Monsieur le président, rien dans la loi sur les soins médicaux ou l'assurance-hospitalisation n'interdit une telle pratique. Mais, encore là, il s'agit d'une décision qui relève strictement des autorités provinciales, et aucune autorité provinciale n'a soulevé cette question avec moi au cours de l'année dernière.

\* \* \*

[Traduction]

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

#### LE SÉISME AU GUATEMALA—LES SECOURS AUX SINISTRÉS—PROPOSITION D'OFFRES D'HELICOPTÈRES COMME SOLUTION AUX PROBLÈMES DE COMMUNICATIONS

**M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Comme il semble que les communications intérieures sont l'un des graves problèmes qui se posent à ceux qui cherchent à distribuer des secours d'urgence au Guatemala et que l'hélicoptère semble être le meilleur moyen d'y apporter une solution, puis-je demander au ministre si l'on en a proposé aux autorités du Guatemala ou si on leur a offert du carburant? Si oui, quel a été le résultat?

**L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, nous avons une équipe canadienne de six hommes au Guatemala qui travaillent avec le gouvernement du Guatemala et cherchent à évaluer les besoins et l'aide nécessaire. A ma connaissance, il n'y a pas eu de demande d'hélicoptères mais je me renseignerai sur la suggestion proposée par le député dès que possible.